



## **Droit d'alerte intersyndical des représentant-es au CHSCT du Morbihan**

Madame la Présidente,

Les Organisations Syndicales Solidaires, CFDT et CGT Finances représentées au CHSCT du Morbihan vous alertent sur les conditions dans lesquelles la Direction Générale prévoit de réaliser la campagne IR, son impact sur les agents, et plus généralement sur l'ensemble de la population.

Alors que la période de confinement se prolongera vraisemblablement jusqu'au 4 mai à minima, l'organisation d'une campagne d'Impôt sur le Revenu dans ce contexte n'est pas raisonnable voire non responsable.

Le nombre d'agents présents pour assurer ce nouveau PCA sera inévitablement largement augmenté, multipliant d'autant les risques, en contradiction avec les directives du confinement et de distanciation prônées par le gouvernement.

En l'absence d'accueil physique, le nombre d'agent-es en capacité de répondre aux nombreux courriels et appels téléphoniques de cette période particulièrement chargée sera largement insuffisant.

La charge supplémentaire de travail déjà difficilement absorbée en temps normal par les SIP et les services venant en renfort ne reposera que sur quelques-un-es, augmentant considérablement la pression au travail.

Dans le cas où un accueil physique serait autorisé, il semble évident que le nombre de protections (masques, gants, plexiglas...) sera insuffisant pour protéger convenablement les agent-es effectuant les réceptions en accueil primaire ou en box.

Le matériel disponible doit aller en première intention aux personnels soignants, aux hôpitaux, aux cliniques et aux EHPAD. Augmenter le nombre d'agent-es – et donc de protections nécessaires ! – dans cette période serait au détriment des professionnels de santé.

C'est le confinement qui doit primer car c'est la demande des soignant-es.

Les représentant-es en CHSCT Solidaires, CFDT et CGT Finances, et plus largement l'ensemble des Organisations Syndicales du département (Solidaires, CFDT, CGT et FO), demandent à ce que la campagne IR soit reportée autant que nécessaire pour préserver la santé des agent-es et celle des contribuables.

Nicolas LHUILLERY,  
Secrétaire du CHSCT,  
Pour l'ensemble des représentant-es au CHSCT du Morbihan